Fiche numéro	49		
Code de l'action	P6C1A88-049		
Programme	P6		
Axe stratégique	A4: Développement de programmes de mise en valeur des ressources en eau		
Composante	C1 : Appui à l'amélioration des connaissances et de la gestion durable des		
	ressources en eau		
Titre	Elaboration d'un programme de promotion de l'industrie du tourisme et des loisirs basés sur la valorisation des plans d'eau, au niveau des pays de la Région		
Objectif	Doter le Secrétariat général de la CEEAC d'un programme de promotion de l'industrie du tourisme et des loisirs basés sur la valorisation des plans d'eau qui sera mis en œuvre de concert avec les structures concernées au niveau régional et des pays		
Zone concernée	Tous les pays de la CEEAC		
Justification	Malgré les richesses écologiques et naturelles (zones humides, les lacs et le réseau hydrographique dense) dans les pays de la région, le tourisme écologique reste très peu développé. En effet, l'activité de l'écotourisme et du loisir n'est pas encore considérée dans la majorité des pays de la région de la CEEAC comme une activité qui contribue à la promotion de l'éducation à l'environnement, à la protection de l'environnement d'une part, et d'autre part, constitue une stratégie de développement du touristique. Il est donc important de créer les conditions requises pour combler le retard qu'accuse la Région dans ce domaine. Ce projet vise à doter le Secrétariat général de la CEEAC d'un programme de promotion de l'industrie du tourisme et des loisirs basés sur la valorisation des plans d'eau qui sera mis en œuvre de concert avec les structures concernées au niveau régional et des pays		
Activités	Activité 1 : inventaire des potentialités écotouristiques et culturelles Activité 2 : étude de marché et opportunités de commercialisation de ces potentialités Activité 3 : élaboration de stratégie de promotion de ce mode de tourisme auprès des opérateurs privés Activité 4 : élaboration d'un business plan de quelques projets pilotes		
Résultats attendus	Un inventaire des potentialités écologique et culturelles est réalisé Un programme de promotion de l'industrie du tourisme et des loisirs est élaboré développé et mis en œuvre de concertation avec les structures concernées au niveau régional et des pays.		
Indicateurs	Nombre des sites d'intérêt écologique identifiés Nombre de projets écotouristiques et de loisirs crées Nombre de touristes/ locaux fréquentant les nouveaux sites		
Bénéficiaires	Population locale		
Hypothèses	Implications des états membres,		
Risques			
Coût total en Euros	726 000		
	Désignation	Coût	
Tâche / activité 1	Equipes d'inventaire 10 H.m	300 000	
Tâche / activité 2	Expert écotourisme 4 H.m	80 000	
Tâche / activité 3	Expert évaluation de projet 1 H.m	20 000	
Tache / activite 3	Export evaluation de projet i i i.iii	20 000	

Tâche / activité 4	Expert communication 3 H.m	60 000	
Tâche / activité 5	Suivi et gestion du projet 1 FFT	200 000	
Provisions	66 000		
Responsable de l'exécution	La structure chargée de l'exécution sera définie d'un commun accord entre chaque gouvernement concerné et la source de financement avec un avis technique du CEEAC/CCRE.		
Institutions associées	Ministères en charge du Tourisme, de la culture, Eaux et Forêts, Environnement / Tours Opérateurs / Hôteliers / Compagnies aériennes/ Transporteurs fluviaux/ Autorités portuaires/ Associations professionnelles		
Programmation	6 mois, LT		
Années de réalisation : début / fin	2024	2024	
Relations avec d'autres actions	Dépend de la réussite des actions relatives au développement de potentialités écologiques telles que les actions "Appui à la mise en place ou renforcement des systèmes de suivi et de contrôle de la qualité des ressources en eau " et "Appui à la transition vers des économies vertes "		
Notes			